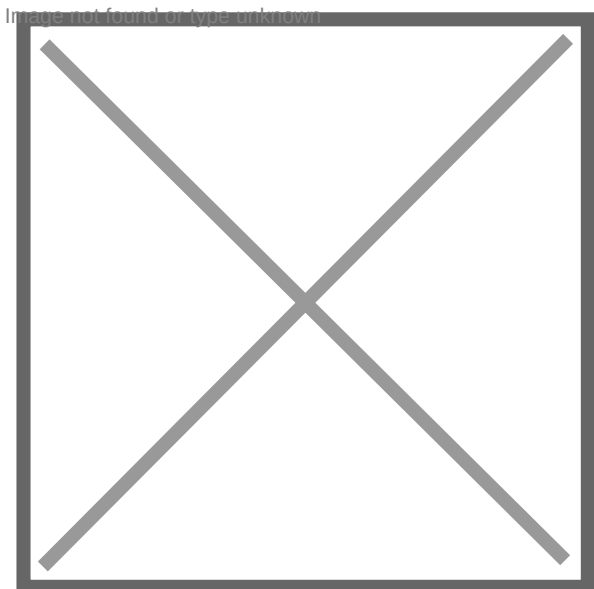




Accident avec permis probatoire

Par **velenos**, le **30/08/2009** à **00:25**

Bonjour, Bonjour à tous, rn rn Je voudrais que vous m'aidiez et que vous me donniez votre opinion sur mon cas. Tout s'est passé hier à 9h25. J'étais à une intersection en croix au stop. J'ai regardé à gauche pour voir les voitures qui arrivaient. J'ai fait de même à droite en m'avançant légèrement au-delà de la ligne de STOP afin d'avoir un meilleur champ de vision. J'ai avancé car la voie était libre quand tout d'un coup j'ai entendu un gros bruit de klaxon et des crissements de pneus (freinage d'urgence sans ABS) venant de ma gauche, une voiture venait de me percuter. Ma première réaction a été de demander à mon passager si tout allait bien. Le conducteur de l'autre voiture (celui qui venait de me percuter) est descendu de son véhicule en me disant que j'avais « brûlé » le STOP. Il a regardé les dommages causés puis est remonté dans sa voiture pour reculer. rn Je ne suis pas descendu car sa voiture était trop proche de ma portière. Après qu'il ait reculé, je me suis garé et lui ai dit qu'on allait appeler la police. Il m'a dit que non, on allait régler ça entre nous. rn Très nerveuse, je lui ai dit que j'étais en permis probatoire et qu'il ne me restait plus que 4 points sur mon permis de conduire et que c'était mon premier accident. rn Le conducteur nous (moi et mon passager) a dit d'attendre, qu'il allait revenir car il avait un paquet (colis ?) à donner, ce que j'ai accepté. 10 min plus tard, et pensant qu'il avait pris la fuite, il est revenu sur les lieux de l'accident et a voulu nous faire signer le constat selon sa version nous mettant en tord. Mon frère passager a alors parlé avec lui, mais il a continué à dire que c'était de notre faute et que c'était à nous de « payer ». Je ne voulais pas signer le constat amiable. Il m'a dit que la voiture appartenait à sa mère. Sur ce, je lui ai dit que je souhaitais parler à sa mère pour faire le constat. rn Pressé, il a pris le téléphone et l'email de mon frère pour nous contacter plus tard. Dans l'après midi, il a appelé chez nous en disant qu'il fallait qu'on signe car on était responsable. J'ai refusé et ai parlé avec mon assurance. Au final, nous avons fait la déclaration. Il nous a écrit un mail avec une archive PDF en fichier joint (constat amiable rempli) en mettant mon frère comme conducteur, ce dernier étant lui même apprenti conducteur. rn Je suis désespéré, combien de points vais-je perdre ? Qui a le plus de chance de gagner ? Je précise que je n'ai pas signé le constat

!rnrn

Par **Tisuisse**, le **30/08/2009 à 08:30**

Bonjour,rnrnLa réponse est simple : les tords sont à 100 % pour vous car c'est "non respect d'un signal de priorité" (le stop). Le fait que vous ayez, ou non, signé le constat n'a strictement aucune importance. La police ne s'étant pas déplacée, semble-t-il, vous ne risquez ni amende, ni suspension du permis donc ni retrait de points. Par contre, il vous faudra assumer votre responsabilité et c'est à ça que sert votre assurance.rnrnMoralité : signez le constat car cela n'ira pas plus loin. Votre assurance prendra en charge les dommages causés à l'autre voiture, vous aurez un malus et c'est tout. Quand aux dommages causés à votre voiture, si vous êtes en tous-risques, vous serez remboursée (moins la franchise) sinon les réparations seront de votre poche.

Par **jeetendra**, le **30/08/2009 à 11:43**

bonjour, entièrement d'accord avec mon confrère TISUISSE, votre intérêt c'est de clore cette affaire au plus vite, d'assumer votre tord, bon dimanche à vous

Par **velenos**, le **30/08/2009 à 18:36**

et en cas de mon frere, il la signele comme conductuer ,il dit des mensonges